

# PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

## LE CONDUCTEUR

## LE GARAGE

→ Envoie sous 48h les éléments de restitution\* :

- PV de restitution
- L'original du Certificat d'Immatriculation
- Le Contrôle Technique s'il y a lieu

Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule

À Arval, Service Fin de Contrat

22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex

restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation

→ Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr

→ Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original

→ Conserve dans le véhicule :

- Double de clé
- Carnet d'entretien
- Manuel d'utilisation

## LE VÉHICULE

## LE GARAGE

Immatriculé : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_  
 Kilométrage : \_\_\_\_\_ Km Garage : \_\_\_\_\_  
 Compteur d'origine  Lieu d'enlèvement : \_\_\_\_\_  
 Restitué le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h Réceptionnaire : \_\_\_\_\_  
 N° de série : \_\_\_\_\_  
 Modèle : \_\_\_\_\_

Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)

## L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE

← Cochez les cases correspondantes →

RS : rayure superficielle = pas de réparation

T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

P : rayure profonde = peinture à effectuer

HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure x Coup ● À remplacer

### Partie avant

Calandre	RS	P	T+PHS
Capot			
Pare-choc			
Optiques avant	HS		HS
Phares	G		D
Antibrouillards	G		D
Pare-brise			
Impact hors champ de vision		HS	

### Partie gauche

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

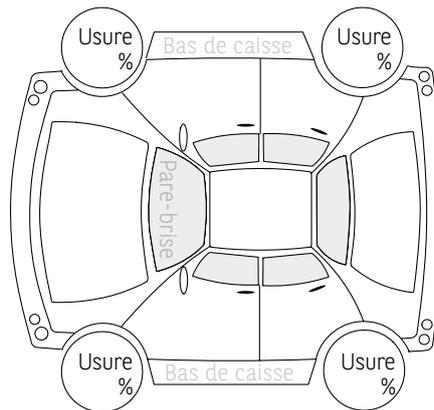
### État intérieur

Siège AV D	Bon	HS
Siège AV G		
Banquette AR		
Moquette (hors tapis de sol)		

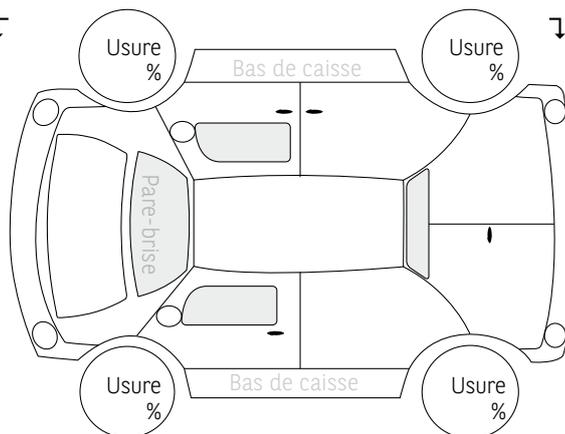
### Autres éléments

Roue de secours présente	Oui	
Publicité sur le véhicule	Oui	

VÉHICULE PARTICULIER



VÉHICULE UTILITAIRE



### Partie droite

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

### Partie arrière

Hayon	RS	P	T+PHS
Porte battante			
Pare-choc			
Pavillon			
Optiques arrière	HS		HS
Phares	G		D

### Éléments mécaniques

Véhicule roulant	Oui	Non
véhicule accidenté (passage au marbre)	Oui	Non
Moteur	Bon	HS
Boîte de vitesse		
Embrayage		

## LE CONDUCTEUR

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution\*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entrainera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : \_\_\_\_\_



# PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

<p style="text-align: center;"><b>LE CONDUCTEUR</b></p> <p>→ <b>Envoie sous 48h les éléments de restitution* :</b></p> <p><input type="checkbox"/> PV de restitution</p> <p><input type="checkbox"/> L'original du Certificat d'Immatriculation</p> <p><input type="checkbox"/> Le Contrôle Technique s'il y a lieu</p> <p>Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule</p> <p>À Arval, Service Fin de Contrat 22, rue des Deux Gares – 92564 Rueil-Malmaison Cedex restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation</p>	<p style="text-align: center;"><b>LE GARAGE</b></p> <p>→ <b>Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr</b></p> <p>→ <b>Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original</b></p> <p>→ <b>Conserve dans le véhicule :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Double de clé</p> <p><input type="checkbox"/> Carnet d'entretien</p> <p><input type="checkbox"/> Manuel d'utilisation</p>
--	---

<p style="text-align: center;"><b>LE VÉHICULE</b></p> <p>Immatriculé : _____ Couleur : _____</p> <p>Kilométrage : _____ Km Garage : _____</p> <p>Compteur d'origine <input type="checkbox"/> Lieu d'enlèvement : _____</p> <p>Restitué le : ____/____/____ à ____ h Réceptionnaire : _____</p> <p>N° de série : _____</p> <p>Modèle : _____</p>	<p style="text-align: center;"><b>LE GARAGE</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)</i></p>
---	---

**L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE**

← **Cochez les cases correspondantes** →

RS : rayure superficielle = pas de réparation      T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

P : rayure profonde = peinture à effectuer      HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure    x Coup    ● À remplacer

Partie avant      RS    P    T+PHS

Calandre     

Capot     

Pare-choc     

Optiques avant      HS      HS

Phares      G      D

Antibrouillards      G      D

Pare-brise

Impact hors champ de vision      HS

**VÉHICULE PARTICULIER**

Partie droite      RS    P    T+PHS

Aile AV     

Porte AV     

Porte AR     

Porte latérale (VU)     

Panneau latéral (VU)     

Aile AR     

Bas de caisse     

Rétroviseur

**VÉHICULE UTILITAIRE**

Partie arrière      RS    P    T+PHS

Hayon     

Porte battante     

Pare-choc     

Pavillon     

Optiques arrière      HS      HS

Phares      G      D

**Éléments mécaniques**

Véhicule roulant    Oui  Non

Véhicule accidenté (passage au marbre)    Oui  Non

Bon      HS

Moteur     

Boîte de vitesse     

Embrayage

**État intérieur**

Siège AV D      Bon  HS

Siège AV G     

Banquette AR     

Moquette (hors tapis de sol)

**Autres éléments**

Roue de secours présente    Oui

Publicité sur le véhicule    Oui

**LE CONDUCTEUR**

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution\*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entrainera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : \_\_\_\_\_

PV Restitution\_AS\_L - 02/2021

# PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

## LE CONDUCTEUR

## LE GARAGE

→ Envoie sous 48h les éléments de restitution\* :

- PV de restitution
- L'original du Certificat d'Immatriculation
- Le Contrôle Technique s'il y a lieu

Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule

À Arval, Service Fin de Contrat  
22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex  
restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation

→ Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr

→ Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original

→ Conserve dans le véhicule :

- Double de clé
- Carnet d'entretien
- Manuel d'utilisation

## LE VÉHICULE

Immatriculé : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_  
 Kilométrage : \_\_\_\_\_ Km Garage : \_\_\_\_\_  
 Compteur d'origine  Lieu d'enlèvement : \_\_\_\_\_  
 Restitué le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h Réceptionnaire : \_\_\_\_\_  
 N° de série : \_\_\_\_\_  
 Modèle : \_\_\_\_\_

## LE GARAGE

Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)

## L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE

← Cochez les cases correspondantes →

RS : rayure superficielle = pas de réparation

T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

P : rayure profonde = peinture à effectuer

HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure x Coup ● À remplacer

### Partie avant

Calandre	RS	P	T+PHS
Capot			
Pare-choc			
Optiques avant	HS		HS
Phares	G		D
Antibrouillards	G		D
Pare-brise			
Impact hors champ de vision		HS	

### Partie gauche

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

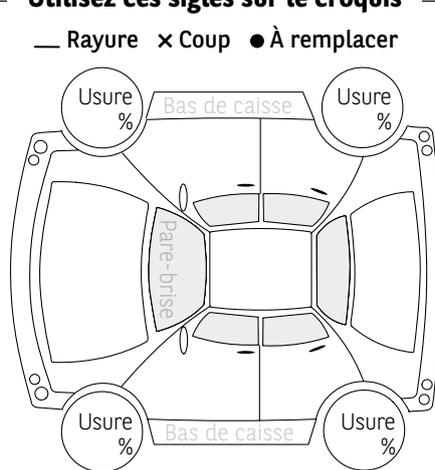
### État intérieur

Siège AV D	Bon	HS
Siège AV G		
Banquette AR		
Moquette (hors tapis de sol)		

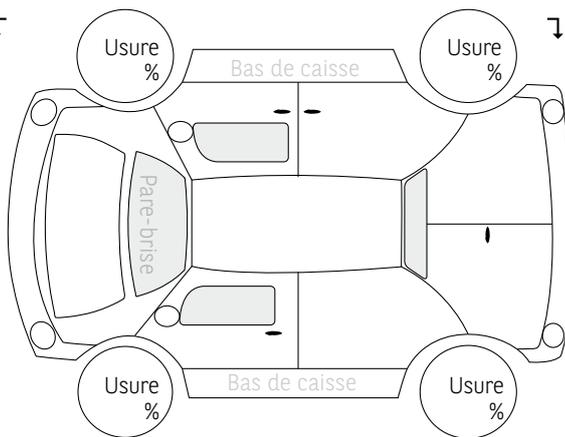
### Autres éléments

Roue de secours présente	Oui	
Publicité sur le véhicule	Oui	

VÉHICULE PARTICULIER



VÉHICULE UTILITAIRE



### Partie droite

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

### Partie arrière

Hayon	RS	P	T+PHS
Porte battante			
Pare-choc			
Pavillon			
Optiques arrière	HS		HS
Phares	G		D

### Éléments mécaniques

Véhicule roulant	Oui	Non
véhicule accidenté (passage au marbre)	Oui	Non
Moteur	Bon	HS
Boîte de vitesse		
Embrayage		

## LE CONDUCTEUR

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_ Société : \_\_\_\_\_ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution\*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entrainera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : \_\_\_\_\_



# RESTITUTION D'UN VÉHICULE AU TERME D'UN CONTRAT DE LOCATION DE LONGUE DURÉE (Annexe aux Conditions Générales de Location)

## 1. DÉFINITION DE L'ÉTAT STANDARD DU VÉHICULE

- La présentation générale du véhicule, y compris la peinture, doit être d'une qualité normale en fonction de l'âge du véhicule et du kilométrage parcouru.
- La carrosserie, le châssis, les pare-chocs ne doivent comporter aucune déformation et autres traces que celles dues au vieillissement naturel et à l'usage normal.
- La sellerie et le garnissage ne doivent être ni troués, ni déchirés, ni tachés.
- Les éléments mécaniques et de sécurité ne doivent pas présenter une usure supérieure à celle **en rapport avec le kilométrage** souscrit aux conditions particulières et avec les normes d'entretien du constructeur.
- Le véhicule doit être restitué muni de tous ses documents de bord, accessoires et éléments de sécurité (cric, roue de secours, etc.)
- Le démontage des accessoires pouvant appartenir au Locataire ne doit laisser aucune trace sur le véhicule (perçement de la planche de bord, trou de passage d'antenne...). Toutes interventions nécessaires pour y remédier seront facturées au Locataire.
- Tous les frais relatifs à la mise en conformité aux normes ci-dessus seront à la charge du Locataire et facturés selon le barème ci-dessous.

**Accidents :** Si l'examen contradictoire montre que le véhicule a été accidenté, il sera procédé à l'étude de la qualité des réparations effectuées :

- > Redressage du châssis
- > Qualité des soudures
- > Qualité des réparations de tôlerie
- > Qualité et teinte des peintures
- > Qualité des organes remplacés

Si les réparations n'ont pas été faites dans les règles de l'art ou sont défectueuses, pour une raison quelconque, il y sera remédié aux frais du Locataire.

## 2. PARTICIPATION DU LOCATAIRE AUX FRAIS ÉVENTUELS DE REMISE EN ÉTAT

Si l'état du véhicule restitué n'est pas conforme à celui défini ci-dessus, le Locataire règlera au loueur les frais nécessaires à la mise en conformité dans les proportions et en fonction des taux d'usure mentionnés dans le tableau ci-dessous. Ces taux d'usure résultent de l'examen des organes du véhicule effectué suivant le descriptif de la fiche de restitution.

Pourcentage de répartition à la charge du Locataire		Taux d'usure maximale admissible
100 %	50 %	
<b>TÔLERIE (chocs, rayures, déformations)</b> > Ensemble de la carrosserie > Châssis > Pare-chocs  <b>SELLERIE (déchirures / tâches / brûlures)</b> > Sièges > Tapis > Garnitures  <b>ROUES (déformations, chocs)</b> > Jantes > Enjoliveurs  <b>ÉCLAIRAGE (brisés, fêlés, rayés)</b> > Optiques > Feux divers  <b>PARE-BRISE ET VITRES (brisés, fêlés, rayés)</b>	<b>ÉLÉMENTS MÉCANIQUES</b> > Moteur > Transmission : embrayage, boîte de vitesse, ponts, cardans  <b>ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ</b> > Freins > Amortisseurs > Direction > Pneumatiques  <b>ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES</b> > Essuie-vitres, lave-vitres > Avertisseur > Batterie (véhicule thermique) > Batterie de traction (véhicule électrique)	50 % 80 % 50 %  80 % 80 % 50 % 50 %  80 % 80 % 100 % 30 %